



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission Cycliste de la Haute-Garonne

10, Boulevard Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40 - Fax : 05.34.36.12.44

Email : accueil@31.fsgt.org - site Internet : <http://www.cyclismefsgt31.fr>

REGLEMENT EPREUVE CYCLISTE ROUTE

DATE : **CLUB :**

NOM DE L'EPREUVE :

LIEU :

LONGUEUR DU CIRCUIT :

Catégories	Heures dossards	Heures départ	Nombre de tours	Total kms	Récompenses
1ère					
2ème					
3ème					
4ème					
5ème					
Cadets					
Minimes					
Féminines		Suivant catégorie	Suivant catégorie		

NB : Les 1ères catégories courront dans le peloton des 2èmes catégories et seront récompensés **uniquement** s'ils sont vainqueurs de la course.

Lieu remise des dossards :

Itinéraire :

Epreuve ouverte aux catégories de valeurs renseignées ci-dessus, disputée sous les règlements cyclistes FSGT d'Occitanie- Pyrénées et du règlement fédéral FSGT.

Observations : les signaleurs seront mis en place $\frac{1}{4}$ d'heure avant le 1^{er} départ.

Braquets minimes garçons et filles : 7,01 (46x14)

Cadets ou Cadettes : 7m62 (50x14),

Observations :

***EPREUVE OUVERTE AUX LICENCIES F.S.G.T. UNIQUEMENT**

Tarif engagements : LICENCIES F.S.G.T. => 7 €

***EPREUVE OUVERTE AUX LICENCIES F.S.G.T. ET AUX NON LICENCIES FSGT**

Tarif engagements : NON LICENCIES F.S.G.T. => 10 € minimum

En accord avec les Commissaires, et en fonction du nombre d'engagés, l'organisateur peut décider de regrouper ou de séparer des pelotons.

Les Commissaires se réservent le droit, pour causes de conditions climatiques, de modifier le nombre de tours.

Le port du maillot est obligatoire pour recevoir les récompenses.

***Ne laisser subsister que le cas choisi.**